

Procès-verbal de délibération de l'assemblée générale des associés du 29 Juin 2026

L'an deux mille vingt et six, le 29 Juin, à 11 heures.

Les associés de la société À VIF CINEMAS, SARL au capital de 46 000 euros divisés en 500 parts sociales, dont le siège social est 155 rue Marcadet, 75018 Paris se sont réunis audit siège sur convocation faite par la gérance.

Il été dressé une feuille de présence qui a été signée, en entrant en séance, par les associés présents ou par les mandataires des associés représentés.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Emmanuel PARRAUD, gérant associé.

Il constate que sont présents ou représentés :

- Mademoiselle Leïla FOURNIER, propriétaire de 100 PARTS
- Mademoiselle Sophie, Françoise, Gisèle TEXIER, propriétaire de 100 PARTS
- Monsieur Emmanuel PARRAUD, propriétaire de 100 PARTS
- Monsieur Christophe, Emmanuel, POSTIC, propriétaire de 100 PARTS
- Mademoiselle Sarah TEPER, propriétaire de 100 PARTS

qui détiennent ensemble 500 parts sociales, représentant l'unanimité des parts sociales ; en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre les décisions extraordinaires pour lesquelles, conformément aux dispositions statutaires, une majorité des trois quarts des parts sociales est requise.

L'assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel PARRAUD, gérant associé.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- la feuille de présence
- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ainsi que l'inventaire
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Déclare que le texte des résolutions proposées a été adressé aux associés dans les délais légaux et dans le même temps tenu à leur disposition au siège social.

ST
EPLf
CTA

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Assemblée générale ordinaire

1-Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels ainsi que du rapport de gestion de la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

2-Lecture du rapport spécial de la gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966 et approbation, s'il y a lieu, des conventions intervenues en application de ce texte.

3-Quitus à la gérance.

4-Affectation des résultats de l'exercice.

5-Questions diverses

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Après échanges de vues et discussions entre les associés, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée des porteurs de parts, après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur les exercices clos le 31 Décembre 2025 ainsi que les explications complémentaires fournies et les observations échangées au cours de la séance, approuve ce rapport dans son intégralité ainsi que l'inventaire et les comptes annuels faisant ressortir un bénéfice de 50 307 euros (cinquante mille trois cents sept euros)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

L'assemblée des porteurs de parts sociales, après avoir entendu le rapport spécial de la gérance en application de la loi précitée, approuve les conventions décrites dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants, sachant que selon la loi le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Troisième résolution

L'assemblée des porteurs de parts sociales donne quitus entier et définitif à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

ST
EPLF
STP

L'assemblée des porteurs de parts sociales décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice de la manière suivante : compte report à nouveau, compte qui se trouve ainsi fixé à un solde débiteur de 22 784 Euros (vingt deux mille sept cents quatre vingt quatre euros).

Le gérant rappelle conformément à la loi du 12 Juillet 1965 qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'assemblée décharge purement et simplement la gérance du défaut de convocation par lettre recommandée et constate que tous les associés sont présents ou représentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour l'accomplissement des formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant et tous les associés.

Le gérant



Mademoiselle Leïla FOURNIER



Mademoiselle Sophie TEXIER



Monsieur Emmanuel Pierre-Marie PARRAUD



Mademoiselle Sarah TEPER



Monsieur Christophe, Emmanuel, POSTIC





DN CONSEIL

Expertise Comptable, Audit

A VIF CINEMAS

SARL AU CAPITAL DE 46 000 €.

155 rue Marcadet

75018 PARIS-18

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 5911C

SIRET : 35218237200081

RES PARIS 352182372.

A VIF CINEMAS
155 rue Marcadet - 75018 Paris
avifcinemas@gmail.com
SARL au capital de 46 000 € - Siret 352 182 372 00081
APE 5911C - TVA Intracommunautaire FR42 352 182 372

*Certifié conforme à
l'original*

*Emmanuel Pannetier
gérant*

27 pages

DN CONSEIL - 3 rue de Paradis - 75010 PARIS - Tél.: +33 (0) 9 83 04 66 55
SARL au capital de 10 000 €
Membre de l'ordre des Experts-Comptables de Paris

ATTESTATION

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

A VIF CINEMAS

Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 02/01/2021, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	348 825 €
Chiffre d'affaires	51 649 €
Résultat net comptable	50 307 €

Fait à PARIS,
Le 09/04/2026.



BILAN ACTIF

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024		% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette				
Capital souscrit non appelé (I)							
Frais d'établissement							
Immobilisations incorporelles				62,38			71,25
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences,	236 820	222 370	14 450		2 083		
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immob. incorp. en cours, av. acptes	231 008	27 878	203 130		202 519		
Immobilisations corporelles				1,08			0,99
Terrains							
Constructions							
Inst. techniques, matériel et outillages ...	1 081	455	625		841		
Autres immobilisations corporelles	6 381	3 252	3 129		2 008		
Immob. corp. en cours, av. acptes							
Immobilisations financières							
Participations							
Créances rattachées à des particip.							
Titres immobilisés de l'act. de portef.							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	475 289	253 955	221 334	63,45	207 452	72,24	
Stocks et en-cours							
Mat. premières, autres approv.							
En-cours de production							
Produits finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés /cdes							
Créances (2)				22,46			20,12
Créances Clients et comptes ratt.	15 279	900	14 379		16 771		
Autres créances	63 970		63 970		41 000		
Charges constatées d'avance							
Capital souscrit appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instr. financiers à terme, jetons dét.							
Disponibilités	49 141		49 141	14,09	21 934	7,64	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	128 391	900	127 491	36,55	79 704	27,76	
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement emprunts (V)							
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	603 680	254 855	348 825	100	287 156	100	

(2) Dont à moins d'un an

79 249

BILAN PASSIF

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)	46 000	13,19	46 000	16,02
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,09		0,11
Réserve légale	326		326	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-73 091	-20,95	-37 249	-12,97
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 307	14,42	-35 842	-12,48
Subventions d'investissement	175 174	50,22	189 520	66,00
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	198 716	56,97	162 755	56,68
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			3 090	1,08
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	31 684	9,08	39 053	13,60
Dettes fiscales et sociales	9 769	2,80	10 316	3,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	37 917	10,87	59 913	20,86
Produits constatés d'avance	70 739	20,28	12 029	4,19
TOTAL DES DETTES (1) (III)	150 109	43,03	124 401	43,32
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	348 825	100	287 156	100

(1) Dont à moins d'un an

150 109

COMPTE DE RÉSULTAT

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	4 169	-2 504	6 673	266,47
Production vendue	47 480	92 162	-44 682	-48,48
Montant net du chiffre d'affaires	51 649	89 657	-38 009	-42,39
Production stockée				
Production immobilisée	611	24 677	-24 066	-97,52
Subventions	92 016		92 016	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		18 066	-18 066	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	14 334	144	14 190	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	158 610	132 545	26 065	19,67
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	82 411	81 643	768	0,94
Impôts, taxes et versements assimilés	608	232	376	162,39
Salaires	2 530	17 440	-14 910	-85,49
Cotisations sociales	1 627	8 839	-7 212	-81,59
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 025	5 250	776	14,77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		900	-900	-100,00
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	15 102	15 195	-94	-0,62
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	108 303	129 499	-21 196	-16,37
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	50 307	3 046	47 261	
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				

COMPTE DE RÉSULTAT

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)				
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 307	3 046	47 261	
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)		38 888	-38 888	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-38 888	38 888	100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	158 610	132 545	26 065	19,67
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	108 303	168 387	-60 084	-35,68
BÉNÉFICE OU PERTE	50 307	-35 842	86 149	240,36

ANNEXE COMPTABLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

SOMMAIRE ANNEXE

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Faits caractéristiques

Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)

Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)

Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)

Tableau des amortissements (832-1, 832-2)

Etat des échéances des créances (832-9)

Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)

Etat des échéances des dettes (832-15)

Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)

Choix

Produite

Produite

Produite

Produite

Produite

Produite

Produite

Produite

Produite

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 348 824,63 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 50 306,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Coûts de développement des projets de films :

Sont comptabilisés à l'actif les coûts de développement des films qui remplissent les critères suivants :

- les projets sont nettement individualisés et identifiés ;
- les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ;
- la société a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la société a la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la société a la disponibilité de l'ensemble des ressources appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le projet ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation du projet au cours de son développement sont évaluables de façon fiable.

Les coûts de développement des projets non achevés à la fin de l'exercice sont inscrits au débit du compte 232 - "Immobilisations incorporelles en-cours".

Is sont amortis à compter de leur date de mise en service, c'est-à-dire la date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation du résultat des développements prévus.

Les œuvres immobilisées sont amorties selon la méthode linéaire sur douze mois, dont 90% au titre des quatre premiers mois.

Dépréciation des projets :

Les projets qui présentent des risques d'échec mais pour lesquels aucune décision d'abandon n'a été prise sont immobilisés mais font l'objet d'une provision pour dépréciation.

La provision pour dépréciation tient compte des amortissements déjà pratiqués ainsi que des subventions perçues.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages et Industriels		Entre 3 et 5
Projets/Autres éléments incorp		Entre 1 et 3

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des Immob. début d'exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	450 217		17 611
TOTAL	450 217		17 611
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 861		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	8 720		2 297
TOTAL	13 581		2 297
TOTAL GENERAL	463 798		19 907

	Diminution		Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt. poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			467 828	
TOTAL			467 828	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages Indust.		3 781	1 081	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		4 636	6 381	
TOTAL		8 417	7 461	
TOTAL GENERAL		8 417	475 289	



ETAT DES IMMOBILISATIONS

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Virement		Ventilation		Entrée	
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition		apport	création
Immobilisations incorporelles							
Aut. Immo. Incorporelles	17 611						
TOTAL	17 611						
Immobilisations corporelles							
Matériel de bureau, info. & mobilier	2 297						
TOTAL	2 297						
TOTAL GENERAL	19 907						
	Diminution de l'exercice	Virement		Ventilation		Sortie	
		poste à poste	de l'actif circ.	cession		scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles							
Inst. tech., matériel et outillage	3 781						
Matériel de bureau, info. & mobilier	4 636						
TOTAL	8 417						
TOTAL GENERAL	8 417						

ETAT DES AMORTISSEMENTS

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. . cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres ImmoBs Incorporelles			217 736	4 633		222 370
TOTAL			217 736	4 633		222 370
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. Industriels			4 020	216	3 781	455
Matériel de bureau, Informatique			6 712	1 176	4 636	3 252
TOTAL			10 732	1 392	8 417	3 707
TOTAL GENERAL			228 469	6 025	8 417	226 077

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations incorporelles					
Autres Immobilisations Incorporelles	4 633				
TOTAL	4 633				
Immobilisations corporelles					
Inst. tech., matériels et outillages Industriels	216				
Matériel de bureau, Informatique & mobilier	1 176				
TOTAL	1 392				
TOTAL GENERAL	6 025				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution de l'exercice	transf. à l'actif circ	Ventilation	
			éléments cédés	mise hors service
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages indus.	3 781			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	4 636			
TOTAL	8 417			
TOTAL GENERAL	8 417			

ETAT DES CRÉANCES

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	15 279	15 279	
Personnel et comptes rattachés	590	590	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 256	8 256	
Débiteurs divers	55 125	55 125	
TOTAL	79 249	79 249	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	31 684	31 684		
Personnel et comptes rattachés	3 554	3 554		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 539	2 539		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 199	3 199		
Autres impôts et taxes assimilées	477	477		
Groupes et associés (2)	29 474	29 474		
Autres dettes	8 443	8 443		
Produits constatés d'avance	70 739	70 739		
TOTAL	150 109	150 109		

COMPTES DE RÉGULARISATION
PASSIF

A VIF CINEMAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 392
Dettes fiscales et sociales	538
TOTAL	18 930